



Sud

Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Syndicat **Sud** de l'entreprise SNECMA

Union syndicale 610
Solidaires

<http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

Le 20/01/05

Compte rendu du CE extraordinaire du 14 janvier 2005

Cette réunion est la deuxième sur le processus d'information/consultation du décret de privatisation de SNECMA pour réaliser le projet de fusion SAGEM – SNECMA. La direction a rajouté, pour avis, le projet d'accord de participation des salariés aux résultats du groupe SNECMA.

Information/consultation sur le projet de fusion SAGEM – SNECMA :

La direction nous a remis en séance un document sur le projet.

Les principaux points :

La structure opérationnelle prévue est confirmée :

-La gouvernance d'entreprise, avec conseil de surveillance, comprenant neuf membres de SNECMA dont cinq désignés par l'Etat et neuf membres de SAGEM. La présidence sera assurée par M. COLAIACORO (SAGEM) avec voix prépondérante en cas d'égalité lors des vote.

-Un directoire de trois membres présidé par M. BECHAT, IMBERT (SNECMA) et M. OLIVIER (SAGEM).

La structure opérationnelle :

-Une société de tête.

-Quatre branches d'activité:

- propulsion
- équipement aéronautique
- défense/sécurité
- télécommunication.

Dans chaque branches, des société autonomes par produits.

Taille du groupe (données 2003) :

	SAGEM	SNECMA
Nb de salariés	16000	40000
Ing./Cadres	4000	8200
Chiffres d'affaires 2003 (€)	3180	6431
Résultat Net (Million d'Euros)	119,7	185

Au vu des chiffres, il est toujours étonnant que le « petit » achète le « gros », mais comme pour la plupart des spécialistes, il doit nous manquer les éléments « hautement » politiques de ce projet.

SPS sera rattaché à la branche défense/sécurité de SAGEM. La direction de cette entité restera au mains de la SAGEM après la fusion

Voici quelques chiffres 2003 :

Elle est structurée en trois divisions, avec

	Défense/sécurité	SPS
Chiffre d'affaire	1083	300
Nombre de salariés	6450	1429

chiffres d'affaires similaire :

Navigation et système aéronautique, qui comprend :

- systèmes inertiels,
- commandes de vol d'hélicoptères,
- optiques spatiales.

Optronique et systèmes aéroterrestres :

- systèmes optroniques,
- systèmes de diomes tactiques.

Sécurité :

- en biométrie à base s'empreintes digitales
- de terminaux sécurisés
- en terminaux de jeux,
- en terminaux de paiement

pour notre direction il n'y a pas de démantèlement des activités de SPS, elles ne sont pas redondantes dans cette nouvelle identité (si elle se fait) donc pas de risque pour l'emploi...

HERAKLES : ce projet n'est pas oublié dans ce rapprochement.

Pour la direction, la réalisation de ce projet concrétisera de nombreuses synergies avec SME

Les informations du dossier confirme :

- suppression du GIE (G2P)
- regroupement des activités propulsion tactique avec ROXEL filiale de SME,
- regroupement des activités pyrotechniques : l'activité SPS sera apporté à PYROALLIANCE filiale de SME,
- regroupement des activités RT&D qui comprend : les bureau de calcul, les laboratoires de caractérisation physico-chimique, les activités des essais pyrotechniques ou non,
- une rationalisation des moyens de production.

Cette fusion déclenchera les mesures d'économie suivantes :

- simplification de l'organigramme par élimination des doublons,
- homogénéisation et allègement des fonctions suivantes : finances – comptabilité – ressources humaines – propriété intellectuelle – documentation – communication externe,
- homogénéisation des systèmes de formation,
- appui sur les fonctions support du groupe SNECMA

Sur les achats : en bénéficiant de l'effort global du groupe SNECMA pour négocier les meilleurs prix.

Filiale AVIO : sous réserve de l'accord d'AVIO, les sociétés communes EUROPROPULSION et REGULUS devraient être regroupées.

Alors que depuis 10 ans ce projet n'est toujours pas finalisé, voici que SNECMA fusionne avec une activité SAGEM d'ici fin mai.

Pour **SUD** nous sommes septiques quant à la réalisation d'HERAKLES si elle n'intervient

pas à cette occasion, car ce projet s'inscrivait dans un « ménage » à deux à égalité, hors voici un troisième « larron » qui devient chef de la nouvelle entité.

Pour l'instant, les élus sud examinent avec attention les conclusions du rapport de l'expert désigné par le comité du groupe SNECMA, sur les conséquences, en particulier, sur l'avenir de SPS. En fonction des réponses apportées par la DG de SNECMA nous aviserons des suites à donner à notre niveau.

Information / consultation, sur l'accord de participation des salariés aux résultats du groupe SNECMA :

L'objectif commun entre les organisations syndicales et la DG de SNECMA est de faire bénéficier l'ensemble des salariés des sociétés du groupe SNECMA, d'une participation calculée et répartie selon des bases et modalités communes, afin d'assurer une solidarité au sein du groupe.

L'avis des élus, au nom de la solidarité a été unanime pour la mise en place d'un accord au niveau du groupe.

Néanmoins, pour les élus Sud, il faut que les organisations syndicales signataires et la DG prévoient la possibilité, dans cet accord et les prochains, de négocier au niveau des entreprises ayant des accords plus avantageux, des mesure compensatrices.

Cette première attaque à nos avantages en annonce certainement bien d'autres.

Pour notre syndicat, ces avantages ont été gagnés grâce aux luttes des salariés et il serait regrettable, au nom de la solidarité, de les remettre en cause, car en raison de la nouvelle loi FILLON, les organisations syndicales non signataires auront beaucoup de difficultés à contester les accords signés à ce niveau.

Pour Info : l' élu CGC sur ce sujet a remis aux élus une étude démontrant que si cet accord avait été appliqué à SPS sur les trois derniers exercices, les salariés auraient touchés la moitié des sommes perçues.